

ÉDITION SPÉCIALE

VOTATIONS COMMUNALES DU 24 NOVEMBRE 2024

Chères et chers Meyrinois.es,

LE 24 NOVEMBRE PROCHAIN, les citoyen.ne.s de Meyrin seront invité.e.s à se prononcer sur deux objets communaux d'importance majeure pour notre commune. Le premier concerne le devenir du manège équestre, avec un choix entre une initiative qui ne profite qu'à une minorité et un contre-projet apportant une solution équilibrée pour l'ensemble de la population. Le second porte sur la transformation du centre de Meyrin avec le projet "Cœur de Cité", incluant une nouvelle mairie et des espaces publics modernisés, adaptés aux besoins futurs des habitant.e.s.

Au niveau fédéral, un autre enjeu de taille sera soumis à votation : l'élargissement des autoroutes. Si accepté, ce projet aurait des impacts significatifs sur notre commune.

Ces votations se déroulent dans un contexte où les enjeux climatiques, sociaux et environnementaux sont au cœur de nos préoccupations.

Ces échéances marquent aussi le début d'une période électorale clé pour Meyrin. En mars 2025, nous aurons l'opportunité de renouveler nos représentants au Conseil



L'ÉDITO

DAMIEN BAPTISTE BOCCARD

municipal et de définir l'avenir de notre commune. Le groupe des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin prépare une liste de candidat.e.s compétent.e.s et engagé.e.s pour vous représenter. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web.

Pour ma part, j'ai l'honneur d'avoir été désigné comme candidat au Conseil administratif. Ce nouveau défi s'inscrit dans la continuité de notre engagement pour une commune verte, solidaire, sûre et agréable à vivre, tout en assurant des finances communales saines. Mais ce chemin ne peut être parcouru sans vous : il nécessite votre soutien. Ces prochains mois, nous serons présents dans divers lieux de Meyrin pour échanger avec vous et écouter vos préoccupations.

Ensemble, faisons entendre nos voix le 24 novembre et œuvrons pour un avenir durable, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

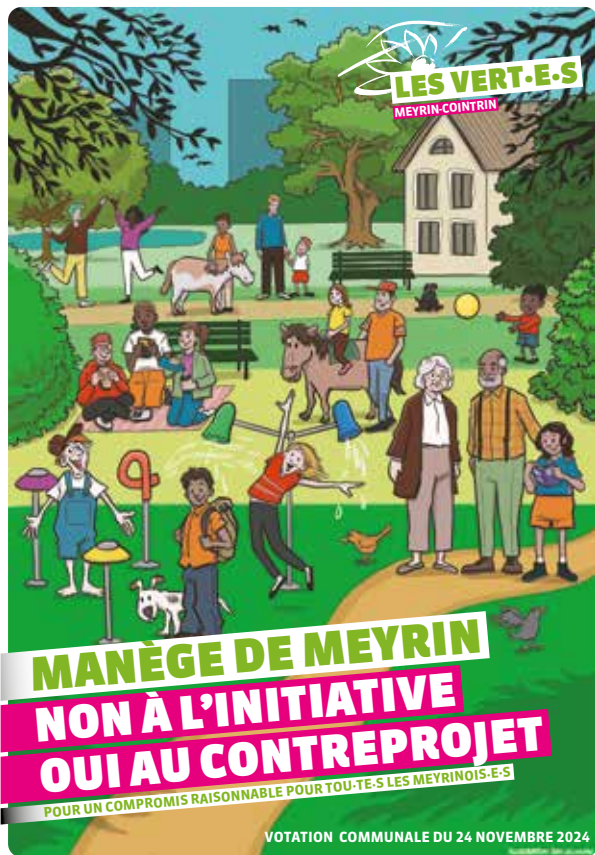
Ensemble, faisons entendre nos voix le 24 novembre et œuvrons pour un avenir durable, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Damien Baptiste Boccard
Conseiller municipal et
Candidat au conseil administratif

MANÈGE À MEYRIN

NON À UNE INITIATIVE POUR UNE MINORITÉ

OUI AU CONTRE-PROJET POUR L'INTÉRÊT DE TOU·TE·S



L'INITIATIVE VISANT À MAINTENIR LE MANÈGE ÉQUESTRE DE MEYRIN NE PROFITE QU'À UNE INFIME MINORITÉ et engendrerait des conséquences négatives pour la collectivité. Elle favorise des intérêts privés au détriment de l'intérêt général.

NON À UNE CHARGE INJUSTIFIÉE POUR LA COLLECTIVITÉ

Le manège est installé gratuitement sur un terrain communal. Depuis des années, l'État exige des travaux d'assainissement à réaliser d'ici 2026, mais les exploitants ne disposent pas des moyens pour les financer. Si l'initiative passe, la commune devra supporter ces coûts, ce qui est inacceptable.

De plus, la loi interdit l'installation de manèges en zones agricoles, industrielles ou résidentielles, ce qui rend impossible son déplacement ailleurs sur la commune. Si l'initiative est acceptée, la commune n'aura que deux choix :

- Maintenir le manège à son emplacement actuel ;
- Le déplacer dans la zone sportive, au détriment des activités sportives qui bénéficient à un bien plus grand nombre de Meyrinois.es.

En 1997, la Commune avait déjà précisé que le contrat du manège ne serait pas renouvelé après 2026. Cet engagement, pourtant clair, n'est aujourd'hui plus respecté par les exploitants.

UN BESOIN D'ESPACES POUR TOUS – NON À L'INITIATIVE

La commune a des projets pour cet espace, en accord avec les besoins croissants de la population. L'objectif est de végétaliser et agrandir la campagne Charnaux pour accueillir de grandes manifestations, d'agrandir le parc des jeux d'eau de Vaudagne, très fréquenté en été, et de réaffecter les bâtiments patrimoniaux à des activités jeunesse et pourquoi pas à un poney-club.

POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL – NON À L'INITIATIVE !

Il existe déjà suffisamment de centres équestres proches de Meyrin, offrant de meilleures conditions pour les chevaux. La majorité des cavaliers meyrinois ont opté pour ces centres. Le Club hippique de Meyrin pourrait continuer ses activités dans des infrastructures plus adaptées, avec un soutien communal, à l'image du ski-club.

OUI AU CONTRE-PROJET – UN COMPROMIS RESPONSABLE POUR L'AVENIR

Le contre-projet, élaboré avec soin par le Conseil municipal, offre un délai jusqu'en 2030 pour permettre au manège de s'organiser, à condition que le bien-être animal soit assuré. En parallèle, la commune s'engage à accompagner le club hippique dans la recherche autour de Meyrin de solutions alternatives adaptées.

SOUTENIR LE CONTRE-PROJET, C'EST :

Respecter les engagements pris : Le compromis est une solution juste qui prend en compte toutes les parties.

Préparer l'avenir de Meyrin : Cela permet à la commune de développer les espaces verts et de loisirs en concertation avec les habitant.e.s.

Le délai jusqu'en 2030 donne le temps nécessaire pour une transition sereine, tout en préparant un projet qui profitera à toute la population.

Le 24 novembre, votez NON à l'initiative et OUI au contre-projet.

Esther Hartmann
Conseillère municipale

LE PROJET « CŒUR DE CITÉ », VISANT À MODERNISER LE CENTRE-VILLE DE MEYRIN, EST UNE INITIATIVE AMBITIEUSE, soutenue par l'ensemble des conseillers municipaux, à l'exception d'une abstention, qui voit enfin le jour après plus de 20 ans de discussions et de consultations.

Ce projet va transformer notre ville avec la création d'un grand parc arboré, deux nouvelles places, un couvert pour les activités en plein air, un pavillon, de nouveaux axes de mobilité et une nouvelle mairie intégrée sur le parking souterrain en cours de construction.

Le bâtiment respectera les standards de durabilité actuels, permettant une réduction significative des coûts d'exploitation. Il inclura des espaces de rencontre, une salle de cérémonies, un jardin suspendu, de nouveaux abris PC publics pour mieux faire face aux crises, et des espaces d'accueil garantissant des services de qualité.

Le projet prend pleinement en compte le réchauffement climatique : une canopée végétale, une gestion exemplaire de l'eau, et une volonté de réemploi des matériaux. Les espaces publics seront libérés des voitures et favoriseront les mobilités douces, avec 250 arbres plantés, un couvert, des fontaines ludiques, des gradins et des îlots de fraîcheur.

L'innovation de ce projet réside dans la valorisation des espaces, conçus pour offrir aux citoyen.ne.s des lieux de rencontres arborés, frais et paisibles.

Le bâtiment, à très haute performance énergétique, sera équipé de toits végétalisés et de panneaux solaires. Les eaux de la piscine de Livron seront récupérées pour alimenter les chasses d'eau, arroser les plantes et servir de réserve aux pompiers en cas d'urgence. L'éclairage sera intelligent et respectueux du sommeil des habitants et de la faune.

Les référendaires critiquent les coûts de réalisation, en proposant des économies irréalistes. Toutefois, les coûts sont maîtrisés, malgré la hausse continue des prix de construction. Stopper ce projet reviendrait à laisser une dalle en béton brut et un parking provisoire au centre de la cité pendant de nombreuses années, et engendrerait bien plus de dépenses publiques que ce que les référendaires prétendent économiser.

Votez OUI au Cœur de Cité.

Claudine Murciano-Helfer
Conseillère municipale
et Présidente de la commission Cœur de Cité

LE COEUR DE CITÉ
UN PROJET CONCERTÉ



VOTATION DU 24 NOVEMBRE

Votations fédérales

- Arrêté sur les routes nationales : NON à 5,3 milliards pour créer de nouveaux bouchons !
- Droit du bail : sous-location et résiliation pour besoin propre : Chasser les locataires pour relouer plus cher ? C'est 2x NON !
- Modification de la LAMal : NON à un renforcement de la mainmise des caisses-maladie sur notre système de santé publique !



Votations cantonales :

- Modification de la LGZD : NON à un urbanisme anti-démocratique !
- Modification de la LIPP : NON à une loi inégalitaire qui fait un cadeau fiscal aux plus riches !
- Modification de la LTPG : NON à la hausse des tarifs TPG !

Votations communales :

- Manège : NON à l'initiative extrême, OUI au Contre-projet du Conseil municipal, Contreprojet (CP)
- Cœur de cité : OUI à un beau projet concerté, bien avancé et aux coûts maîtrisés !

RETROUVEZ-NOUS

SUR LES STANDS



**LA DÉMOCRATIE VIT DE RENCONTRES,
D'ÉCHANGES, DE DISCUSSIONS, DE PRISES
DE POSITION**

Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin vous invitent à une verrée dans votre quartier. Si vous avez des questions, des propositions, des objections, des sollicitations ou juste envie de conversations, alors nous nous verrons aux verrées.

- **Vendredi 1er novembre** dès 16h30 devant la pharmacie des Champs-Fréchets
- **Samedi 2 novembre** dès 9h30 entre Forum Meyrin et le Centre commercial
- **Dimanche 3 novembre** de 11h00 à 14h0, le Conseil municipal de Meyrin vous invite à une journée portes ouvertes à la Ferme de la Golette
- **Jeudi 7 novembre** à 19h30 (accueil à 19h00) à la buvette de l'école de Cointrin en présence d'Eric Cornuz, maire, pour évoquer les conséquences désastreuses pour les habitants de Cointrin d'un élargissement de l'autoroute.
- **Vendredi 8 novembre** dès 16h30 sur la place de Meyrin-Village
- **Samedi 9 novembre** à 11h30 au restaurant HOME au Centre commercial de Meyrin
- **Vendredi 15 novembre** dès 16h30 sur l'Esplanade des Récréations vers le SPP la Fève
- **Samedi 16 novembre** dès 9h30 entre Forum Meyrin et le Centre commercial
- **Dimanche 24 novembre** (au plus tard) au local de vote de l'école de Livron entre 10h00 et 12h00



Plus d'infos sur notre site

TRIBUNE LIBRE

ÉRIC CORNUZ

**AUTOROUTES DE DEMAIN
NE NOUS TROMPONS PAS DE VOIE !**

Le 24 novembre, la population suisse devra décider si elle veut ou non dépenser des milliards pour un élargissement des autoroutes de notre pays. Proche de Meyrin et de Cointrin, le tronçon concerné par cette votation se situe entre Nyon et le Vengeron.

La suite logique de cet élargissement de l'autoroute A1, et cela a été confirmé aux Conseils administratifs des communes genevoises par le chef du Département de la Santé (!) et des Mobilités, en collaboration avec l'OFROU, c'est un élargissement de l'autoroute de contournement jusqu'à Perly-Certoux. Les magistrats communaux sont nombreux (mais pourtant pas unanimes, même à Meyrin) à d'ores et déjà dénoncer cette folie autoroutière.

Evidemment, les Vert-e-s s'opposent aussi à ce cauchemar qui va nécessiter de grignoter des terres agricoles, alors que nous aimerions plutôt grignoter les carottes qui pourraient y pousser. Il n'est pas question non plus d'accepter de raser des pans entiers de forêts, dans lesquels nous préfererions nous promener pour y observer la beauté naturelle qu'elle nous offre, mais que la vitesse des autoroutes fauche quand la faune s'y risque de trop près.

**FAIRE DE LA PLACE POUR LA NATURE,
PLUTÔT QUE POUR LES VOITURES**

Comment réussir à avaler ces salades (de Rösti), affirmant que bétonner encore plus de routes, c'est bon pour l'environnement ? Car oui, selon une théorie fumeuse (et polluante), élargir des routes, ce serait réduire les bouchons, et donc la pollution... Or, n'importe qui sait bien que pour faire disparaître un problème, il est illogique de lui accorder une place plus importante !

Cela fait bien longtemps que les Cointrinois sont aux premières loges pour entendre et subir les nuisances de ce tronçon de route nationale. Le Conseil administratif de Meyrin, lors d'une récente consultation sur le sujet, a majoritairement exprimé son refus de soutenir un tel élargissement. Pourtant, avec ces milliards que le Conseil fédéral entend dépenser, on pourrait sans aucun doute largement couvrir l'autoroute entre Palexpo et Vernier, et redonner à ce pan de territoire un aspect naturellement apaisé...

Les sondages ne sont pas très optimistes sur le refus de cet investissement routier à contre-sens des objectifs environnementaux et climatiques auxquels la Suisse a pourtant adhéré. Chaque voix compte, et seul le résultat au soir du 24 novembre nous permettra de dire si notre pays prend le bon chemin ou la mauvaise voie autoroutière.

Eric Cornuz
Maire de Meyrin

Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin, 21 Esplanade des Récréations, 1217 Meyrin
Pour nous rejoindre, nous contacter : www.verts-meyrin.ch
Co-Présidence des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin:
Esther Hartmann (079 697 07 47) et Damien Boccard (076 679 63 67)

Editeur responsable : Damien Baptiste Boccard · Illustrations : Eric Lecoultré
Conception: pleez · Impression: Atar Roto Presse, rue des Sablières 13, 1242 Satigny, Suisse
Dépliant imprimé à 12'500 ex. sur du papier 100% recyclé

